

Les ambiguïtés de grec KOPH

Daux, Georges

Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Année 1973, Volume 117, Numéro 3
p. 382 - 393

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

COMMUNICATION

LES AMBIGUÏTÉS DE GREC KOPH,
PAR M. GEORGES DAUX, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Le 18 mai 1972 fera date dans l'histoire anecdotique de l'archéologie grecque. Ce jour-là le même fonctionnaire du Service des Antiquités, M. Euthymios Mastrokostas, qui, quelques années plus tôt, avait été un beau matin appelé d'urgence au Pirée où des terrassiers venaient de découvrir, sous le bitume d'un trottoir, quatre statues divines de bronze, quatre chefs-d'œuvre de l'art archaïque et classique, ce jour-là donc de mai 1972, le même fonctionnaire exhumait, toujours en Attique, cette fois dans la Mésogée, à Myrrhinous, deux statues archaïques de marbre, couchées presque face à face dans une fosse creusée à même le sol, à 35 ou 40 cm de la surface : une statue de femme, qui va nous occuper, un jeune homme nu — un kouros —, dont nous n'aurons pas à reparler. Les circonstances de la découverte ne sont pas claires ; les articles de la grande presse, journaux ou magazines, ont été plus bavards que précis ; seul fait autorité jusqu'ici le rapport provisoire, mais rapide, publié par l'inventeur lui-même dans les *Analekta* de 1972¹, avec de bonnes illustrations. En l'absence d'un compte rendu explicite, des hypothèses contradictoires ont circulé. La fouille en cours se situait non loin d'un cimetière d'époque géométrique, dans la vaste nécropole de Myrrhinous, déclarée zone archéologique, avec les servitudes habituelles ; l'intervention du Service des Antiquités était de routine : un propriétaire demandait la permission de bâtir ou de planter ; avant de lui donner satisfaction, il fallait s'assurer que le terrain ne recélait pas de restes archéologiques importants ; des sondages furent exécutés, tous négatifs. Pourquoi l'éphorie résolut-elle alors de procéder à un sondage dans le terrain voisin, en bordure immédiate de celui qui venait d'être exploré ? Son propriétaire n'avait sollicité aucune autorisation. La décision de fouiller répondait-elle à une intuition vraiment admirable, ou avait-elle été prise à la suite d'une mystérieuse et très précise suggestion ? A partir de là les langues vont leur train. S'agit-il de faux, enfouis récemment dans le sol, que des marchands tentent ainsi de valoriser ? Ou d'une cache provisoire, dans laquelle aurait été entreposé le butin de

1. Ἀρχαιολογικά Ἀνάλεκτα ἐξ Ἀθηνῶν, *Athens Annals of Archaeology* (l'abréviation *AAA* valant aussi bien pour le titre anglais que pour le titre grec), V (1972), fasc. 2, p. 298-324. En grec, avec un résumé en français.

fouilles clandestines, en attendant une exportation non moins clandestine ? Ou le propriétaire du terrain souhaitait-il recevoir, conformément à la loi, la moitié de la valeur des objets qui reposaient dans ses terres et dont il connaissait bien l'existence ? Etc. En tout cas l'hypothèse du faux est exclue par les développements qui suivirent ; on s'aperçut vite que la statue féminine s'insère exactement sur une base, connue depuis le début du XIX^e siècle, qui porte l'épigramme métrique d'une jeune Athénienne nommée Phrasikleia¹ ; cette base était alors remployée comme imposte dans une église de Myrrhinous, la Panaghia, d'où elle a été dégagée et transportée au Musée d'Athènes en 1968 seulement. Le rapprochement matériel exécuté au Musée, à Athènes, est décisif ; par un comble de chance la ceinture de plomb qui assurait la liaison entre la plinthe de la statue et la cuvette préparée au lit d'attente de la base inscrite gisait dans le sol, aux pieds de la statue elle-même. Aucun doute ne subsiste ! la statue féminine est bien celle de Phrasikleia. A quel moment, en quel siècle — entre le VI^e av. J.-C. et celui où fut construite l'église de la Panaghia à Myrrhinous² — l'effigie et sa base ont-elles été séparées ? Dans quelles conditions la statue a-t-elle été enfouie (de façon aussi sommaire) et a-t-elle traversé les siècles pour parvenir à nous fraîche comme au premier jour ? Trop d'éléments manquent encore pour qu'il y ait lieu de s'attarder à ces questions, d'ailleurs étrangères à notre propos. Constatons seulement que, pour la première fois dans l'histoire de la sculpture funéraire attique archaïque, nous sommes en possession d'un ensemble assuré — statue et épigramme — dont les deux éléments sont presque intacts.

Faute de clichés à projeter³ je décrirai en quelques mots la statue. De grandeur naturelle, elle représente une jeune femme ; le bras droit est allongé le long du corps, et la main pince, en les écartant à peine, les plis du chiton ; l'avant-bras gauche est replié sur la poitrine, horizontalement, et la main tient une fleur, entre les deux seins, selon l'axe vertical. Sandales épaisses ; long chiton serré à la taille par une ceinture, semé de rosaces et bordé de bandes que

1. Sur l'épigramme funéraire de Phrasikleia voir N. M. Kontoléon, *Aspects de la Grèce préclassique* (1970), p. 53 sq. [Conférences prononcées en 1967].

2. Cf. N. M. Kontoléon, *l.l.*, p. 91, n. 10 : l'église de Merenda-Myrrhinous est datée du XII^e-XIII^e siècle d'après les fresques qu'un nettoyage récent a fait apparaître (cf. *Arch. Deltion*, 18 (1963), *Chron.*, p. 56. Des réparations et aménagements divers ont été exécutés entre le XIII^e siècle et le XIX^e ; il est difficile de savoir avec quelque précision quand on incorpora la base au bâtiment de l'église ; si la recherche a été faite, elle est restée inédite.

3. Nous donnons ici, d'après les AAA (ci-dessus, p. 382, n. 1), deux photographies, « signalétiques » de Phrasikleia (fig. 2 et 3), et une aussi de son ainée (fig. 1), dont il sera question plus loin, la dame à la grenade (trouvée en Attique, conservée à Berlin), d'après la fig. 1 du catalogue de Carl Blümel.

décorent des méandres (ainsi la bande médiane verticale) ou de languettes ; tous ces motifs sont incisés et peints. La femme porte un collier, des boucles d'oreille, un bracelet à chaque poignet. Sur la tête un diadème (couronne, *stéphanè*) décoré d'un rang de perles et, au-dessus, d'un rang de fleurs de lotus alternant avec un calice floral du même type que celui que tient la main gauche. De chaque côté de la tête, trois tresses de cheveux descendent sur la poitrine. L'état de conservation est exceptionnel et les traces de couleur nombreuses. La statue est l'œuvre du Parien Aristion, dont le nom et l'ethnique sont gravés sur la base ; ce sculpteur, connu déjà par d'autres dédicaces (une intacte, deux restituées), était actif dans le troisième quart des VI^e siècle.

Un chef-d'œuvre de plus vient donc d'entrer dans les musées de l'Attique ; quelles que soient les limites de cet art funéraire, on est tenté de prononcer le mot « perfection », tant Phrasicleia est séduisante, tant est soigné, à toutes ses étapes, le travail du maître, qui est aussi un maître-artisan.

Mais venons-en à l'épigramme ; la voici, transcrite en alphabet classique :

Σῆμα Φρασικλείας· κόρη κεκλήσομαι αἰεὶ,
ἀντὶ γάμου παρὰ θεῶν τοῦτο λαχοῦσ' ὄνομα.

« Tombeau de Phrasicleia » ; puis la morte prend la parole : « Pour toujours je serai appelée jeune fille, les dieux m'ayant au lieu du mariage attribué ce nom. » Le mot *κόρη* (*κούρη* en ionien et, selon les cas, en poésie) s'applique normalement à une jeune fille, à une vierge. C'est le cas ici, où sa valeur fondamentale est soulignée par l'expression « au lieu de mariage ». Le sens de l'inscription est limpide ; il ne prête pas, semble-t-il, à discussion. Pourtant un livre important, et précieux à divers titres, dû à M. N. M. Kontoléon¹, professeur d'archéologie à l'Université d'Athènes, a présenté et défendu une interprétation plus complexe, plus chargée de sens et de mystère.

Il faut introduire dans le débat une statue conservée à Berlin ; son authenticité, qui avait été suspectée par divers savants, notamment par Charles Picard, est aujourd'hui presque unanimement reconnue et reçoit confirmation par la découverte de Myrrhinous. La statue de Berlin, doublement anonyme (nom de la figure et nom du sculpteur), provient de Kératéa, c'est-à-dire de la même région de l'Attique, et est antérieure d'une génération à Phrasicleia (vers 570-565, contre 535-530 environ). Si le style et les détails diffèrent (la statue de Berlin tient une grenade, non une fleur), l'attitude est la

1. Voir p. 383, n. 1. Le livre, paru en 1970, réunit des conférences prononcées en 1967 ; quelques additions, p. 90 sq., intéressent la base de Phrasicleia, plus que l'épigramme elle-même.

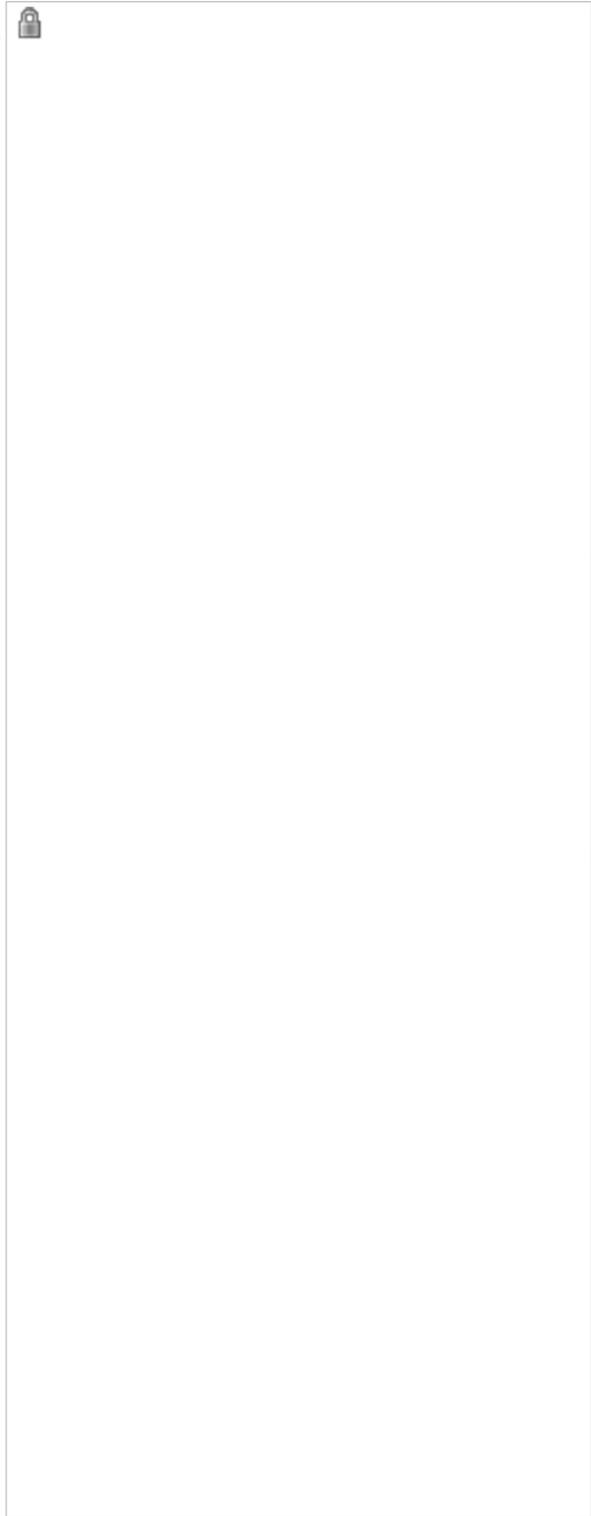


FIG. 1. — Statue funéraire (Attique).
(Berlin, Musées d'État.)



FIG. 2. — Statue de Phrasicleia
avant recollage de l'avant-bras gauche.

même. On a beaucoup discuté sur l'identité de cette pièce : Aphrodite, Perséphone, ou statue funéraire ? N. M. Kontoléon, qui écrivait avant que fût exhumée Phrasicleia, tient que « la seule solution possible » est de l'interpréter comme « une statue funéraire décorant la tombe d'une jeune fille ». Nous croyons qu'il a pleinement raison.

Jusqu'ici point de problème. Mais l'auteur, passant à l'épigramme de Phrasicleia, veut y trouver des implications voilées. Il faut citer largement (p. 54) :

« La jeune fille s'appelait Phrasicléia. Mais elle ajoute : Κούρη κεκλήσομαι αἰεὶ, etc., *je porterai un deuxième nom que les dieux m'ont attribué, me privant (par une mort prématurée) du mariage.* C'est une tournure que l'on retrouve fréquemment dans la poésie grecque pour parler des jeunes filles qui, du fait d'une mort prématurée, n'arrivent pas jusqu'au seuil du mariage ; παρθένος, ἀνυμέναιος, etc., sont les mots utilisés couramment. Mais ce qui fait de notre épigramme une pièce unique, c'est que Phrasicleia dit ici, à deux reprises — κεκλήσομαι, λαχοῦσα ὄνομα — que son nom sera, dorénavant, celui de Koré. Car κεκλήσομαι αἰεὶ est égal à ἐπικεκλήσομαι ; c'est-à-dire, j'aurai l'ἐπίκλησις, le surnom de Koré. Ce deuxième nom, Phrasicleia le prendra, je pense, à cause de la statue de la « Koré » qui sera le *sēma* de son tombeau, et non pas pour elle-même. Le nom de Κόρη n'est pas inconnu pour désigner une statue de jeune fille : les figurines de terre cuite étaient appelées ainsi, mais aussi les grandes statues, telles les *Corés*... du porche nord de l'Érechthéion. Mais comme la Κόρη par excellence n'est autre que la Maîtresse du royaume des Morts, Perséphone, il est impossible d'ignorer ici une allusion, sinon même une identification de la jeune morte à la fille de Déméter. Et justement c'est la statue de Berlin qui illustre le mieux, je crois — et c'est d'ailleurs pourquoi elle soulève tant de difficultés d'interprétation — cette double qualité de Phrasicleia, qui est Coré déesse de l'Hadès en même temps que cette Phrasicleia, qui sera appelée dorénavant Coré, morte avant d'être mariée. »

Ce développement, aux détours subtils¹, pose un problème général. Doit-on et peut-on chercher dans des représentations toutes simples une forme d'héroïsation, au sens où l'héroïsation confine à la déification ? Prenons garde que nous sommes au cœur du VI^e siècle avant notre ère, et non pas dans le monde hellénistique ou romain. N. Kontoléon va jusqu'à écrire : « L'épigramme funéraire de Phra-

1. Si je comprends bien, la statue représente la déesse Koré ; cette statue est le « signe » (sens propre et primitif de σῆμα) [du tombeau (sens figuré et banal)] de Phrasicleia, et c'est non pas immédiatement et simplement, en tant que jeune fille, que la défunte est appelée koré, avec un *k* minuscule, c'est par assimilation à la statue divine qui marque son tombeau qu'elle est appelée Koré avec un *K* majuscule.



FIG. 3. — Détail de la fig. 2. Buste de Phrasikleia ; rapprochement improvisé de l'avant-bras gauche.

sicleia nous livre peut-être un exemple archaïque d'identification du mort à la divinité. » Je ne crois pas que tel puisse être le cas, même avec la réserve prudente qu'il ajoute aussitôt, « du moins sous forme d'allusion », réserve qui disparaissait d'ailleurs dans la page que nous avons citée tout au long. Que dire de la statue ? Funéraire, elle s'insère dans une longue série de documents où le défunt est figuré, sans réalisme personnifié certes, mais de sorte toutefois à donner un support matériel à son souvenir. Le marbre n'est pas un portrait de Phrasicleia, mais il est à coup sûr un substrat durable pour les vivants, et, si la ressemblance des traits n'est guère recherchée par l'artiste ni demandée par la famille, le chiton brodé et les bijoux, la chevelure bien ordonnée, la jeunesse, la dignité et la grâce correspondent à l'image que ses proches veulent à la fois donner et garder de la jeune fille qui vient de disparaître. Ni la piété religieuse, ni les croyances qui soutenaient dans cette épreuve les survivants ne sont en cause ; elles ne s'expriment pas dans le monument. La statue est celle de Phrasicleia, et cette fois, grâce à l'union retrouvée de l'épigramme et de la figure, il n'y a place ni pour le doute ni pour la discussion. *Κεκλήσομαι* n'a pas de couleur spéciale et s'applique dans une autre épigramme au tombeau seul. Il n'y a aucun exemple ni en attique, ni ailleurs, de *αἰεί* dans le sens de *ἐπί*. Certes *κόρη* n'est pas seulement un nom commun, et Perséphone porte parfois ce nom propre, ce second nom qui se juxtapose de façon si parlante au nom de Déméter, « la mère et la fille » ; mais Phrasicleia, elle, ne devient pas pour autant *Koré* avec un K majuscule, et on ne voit pas comment *λαχοῦσ' ὄνομα* appuierait cette interprétation. L'analyse grammaticale et sémantique citée ci-dessus me demeure incompréhensible. Est-il possible d'exprimer les choses, métriquement, avec plus de clarté et de laconisme que ne fait le distique ? Les dieux ont privé Phrasicleia du mariage qu'elle espérait, qu'elle attendait selon la condition humaine, et du même coup elle ne survivra dans le souvenir des générations que comme « jeune fille », et non pas épouse, mère, aïeule. Après l'indication « *Tombeau de Phrasicleia* », c'est la défunte, nous l'avons vu, qui prend la parole ; il lui serait difficile de s'assimiler elle-même, fût-ce par allusion, à Perséphone. La trouvaille de 1972 vient confirmer cette constatation de bon sens ; la jeune fille est représentée en tenue de fête, parée de bijoux, dans toute sa beauté de mortelle. L'ambiguïté, on le voit, ne serait que dans le mot, non dans le texte, ni dans la représentation figurée ; or le sens propre de vierge, de jeune fille, de fille, est confirmé, imposé par *ἀντὶ γάμου*.

Bref un texte simple, sans prétention ni sous-entendu, a été surinterrogé. Une mise en garde est d'autant plus nécessaire que, dans le bref article auquel je me suis déjà référé, l'inventeur de la

statue, écrivant en 1972, voit dans le diadème que porte Phrasicleia une confirmation du point de vue développé par N. Kontoléon en 1967 (ou 1970). Cela est tout à fait arbitraire : la *stéphanè* fait partie du coffre à bijoux de la jeune fille, au même titre qu'un bracelet ; ce que la statue apporte, ce sont des témoignages de confirmation sur la vie quotidienne, sur le costume de fête et la parure dans la Grèce archaïque ; mais E. Mastrokostas va plus loin encore et déclare : « Si nous réussissons à mettre la main sur la tombe de Phrasicleia, nous y trouverons peut-être des indices d'un culte divin. »¹ Espoir doublement téméraire : il n'y a aucune vraisemblance que l'on puisse identifier jamais le tombeau de Phrasicleia, puisque tout ce qui le signalait — statue et base — a été depuis longtemps déplacé et dispersé ; il est peu probable que le ou les degrés qui supportaient la base inscrite aient été épargnés et soient demeurés *in situ*.

Au passage N. Kontoléon a rappelé que les figurines de terre cuite étaient appelées parfois *κόρα* ; il n'a pas mentionné (et n'avait pas à le faire) une catégorie assez particulière de ce sens : *κόρη* peut, rarement, désigner une poupée, jouet d'enfant. Or il se trouve que l'ambiguïté « jeune fille-poupée » est responsable d'une erreur étrange, dont je m'étonne qu'elle n'ait pas encore été dénoncée, car elle s'offre à la critique depuis trois siècles, d'édition en édition. Pour dissiper toute équivoque terminologique, reprenons l'essentiel des indications données dans le dictionnaire étymologique de Pierre Chantraine, ouvrage où l'histoire du vocabulaire, tient, on le sait, une place importante. Le sens fondamental est bien « jeune fille », assez souvent équivalent de *θυγατήρ*, fille, ce qui n'étonnera pas, mais le mot est employé aussi par extension pour désigner une jeune femme (*νόμφη* présente, inversée, la même équivoque) ; emplois particuliers : poupée, pupille de l'œil (*γλήνη* a aussi cette double valeur) ; en architecture, caryatide ; et enfin autre nom de Perséphone. Il y aurait une jolie étude à faire sur les divers sens de *κόρη*, sur leur apparition, leur extension et leur importance relative : par exemple ce mot, qui désigne le plus souvent une vierge au sens anatomique ou social, peut être aussi (cf. français : fille) synonyme de « courtisane ». Mais bornons-nous aujourd'hui à la catégorie « poupée » ; elle est à l'origine d'une interprétation qui a faussé gravement l'intelligence d'une épigramme de l'*Anthologie Palatine* ;

1. « δείγματα τελέσεως λατρείας ». Je traduis *λατρεία* par « culte divin », comme il convient (le résumé en français traduit « culte », sans plus). Sinon, d'ailleurs, la remarque n'aurait pas de sens : le « culte des morts » s'étend à toutes les tombes, et Phrasicleia y a droit comme les autres.

la responsabilité en remonte à notre Saumaise, au grand Saumaise, qui a été suivi aveuglément par tous les éditeurs.

Voici les deux premiers distiques, tels qu'ils se lisent toujours, de l'épigramme AP VI 280, hellénistique (vraisemblablement) et d'auteur inconnu :

Τιμαρέτα πρὸ γάμοιο τὰ τύμπανα τήν τ' ἐρατεινήν
 σφαῖραν τόν τε κόμας ῥύτορα κεκρύφαλον
 τὰς τε κόρας, Λιμνᾶτι, κόρα κόρα, ὡς ἐπιεικές,
 ἄνθετο καὶ τὰ κορᾶν ἐνδύματ' Ἀρτέμιδι.

Que disent les traductions, unanimes ? Citons, au hasard, celle de Waltz (Coll. des Univ. de France) : « *Au moment de se marier, Timaréta, déesse de Limnes, l'a consacré ses tambourins, le ballon qu'elle aimait, la résille qui retenait ses cheveux ; et ses poupées, elle les a dédiées, comme il convenait, elle vierge, à la déesse vierge avec les vêtements de ces petites vierges.* »

Trois catégories de vierges dans un même vers ? C'est beaucoup, c'est trop, nous allons y revenir. Toutefois les *vêtements* de ces petites vierges (vers 4) font, si l'on peut dire, déborder la coupe. L'idée même est bizarre ; les figurines ou les poupées articulées avec lesquelles jouaient les enfants grecs avaient sans doute une garde-robe, fût-elle de chiffons, et il y aurait quelque chose de touchant à voir une petite fille solliciter la bienveillance d'une divinité par la consécration non seulement de ses jouets et donc de ses poupées, mais encore de leurs atours. Toutefois il ne s'agit point ici d'un bébé ou d'une fillette ; Timaréta est une jeune fille à la veille de célébrer son mariage. Soutiendra-t-on, en désespoir de cause, qu'elle dépouille à cette occasion, en même temps que l'adolescence, son enfance et sa petite enfance ? Encore faudrait-il en trouver d'autres exemples dans la longue suite des épigrammes votives de l'*Anthologie* ; il n'y en a pas : aucune des dédicantes, quel que soit son âge, ne consacre de poupées ; le mot *koré* (dans ce sens), ou un synonyme, ne se retrouve pas dans ces dizaines de poèmes¹.

Revenons alors au deuxième hexamètre (vers 3) avec sa triple mention du mot *κόρη*. La figure *κόρα κόρα* n'est pas seulement bienvenue, elle s'impose : au moment de devenir femme, c'est à la déesse vierge, Artémis, que Timaréta consacre les objets familiers de son adolescence. Un troisième usage de *κόρη*, dans une troisième « personnification », au début du vers fait basculer le vers dans le

1. Quant à l'objet, il est rarement représenté sur les stèles funéraires. Nous donnons ici (fig. 4) une photographie — que nous devons à la diligence et à l'amabilité de M. Gagnière — de la stèle grecque d'époque classique conservée au musée Calvet, à Avignon (elle provient de la collection Nani). Citée un peu partout, elle a trouvé place dans le recueil de Conze (n° 880), mais n'a été ni vraiment étudiée, ni convenablement reproduite.

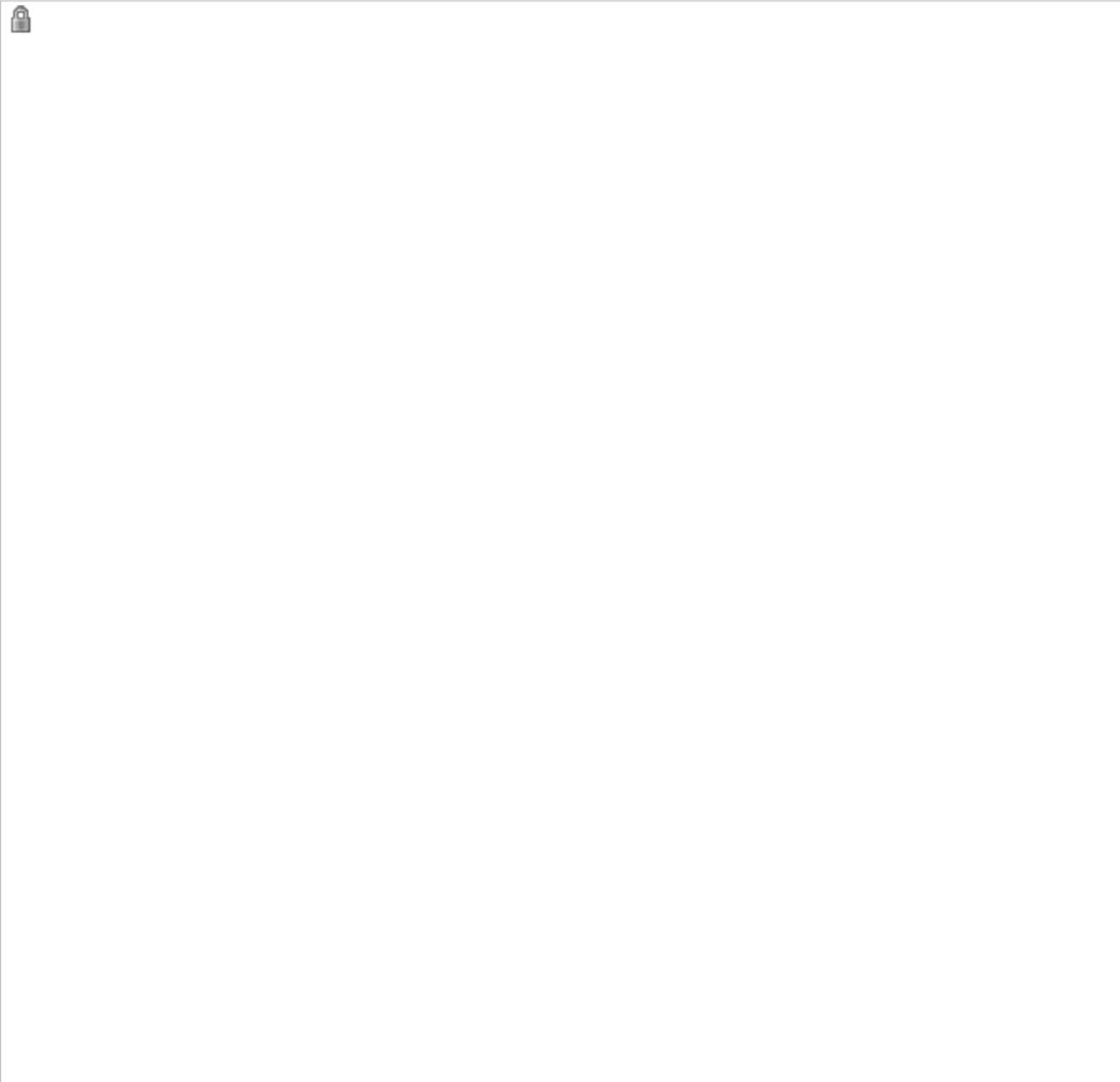


FIG. 4. — Stèle funéraire à la poupée (Avignon, musée Calvet).

Cette stèle a été reproduite en photographie par J. Dörig, *Antike Kunst I* (1958), pl. 23, 2 (figure de petit format), et déjà P. Kastriotis avait reproduit le dessin de Conze, *Ephemeris Archaeologike*, 1909, p. 127, fig. 3. Les deux articles, qui constituent d'utiles études, celui de 1909 sur les reliefs funéraires à poupées, celui de 1958 sur les poupées dans l'art grec, invoquent et citent tout au long les vers 1-4 de l'épigramme *AP VI 280*, dans la version traditionnelle.

ridicule. Ce n'est pas tout ; ὡς ἐπιεικέες, « *comme il convient* », n'est appuyé, nous venons de le voir, par aucun exemple en ce qui concerne les poupées. Décidément quelque chose ne va pas ; pour rendre au second *elegeion* un minimum de vraisemblance, il faut corriger le texte toujours admis et toujours reproduit.

Heureusement nous n'avons pas besoin de recourir à cette opération, toujours hasardeuse, et il suffit de rétablir le texte transmis ; on lit dans le *Palatinus* κόμας au vers 3 ; κόρας est la correction de Saumaise. Toutes les difficultés tombent d'un coup. Qu'a consacré Timaréta ? Ses tambourins, son ballon, la résille qui soutenait sa chevelure, et sa chevelure elle-même (ou des boucles de sa chevelure), « *comme il convient* ». On rencontre en effet, dans le même livre VI de l'*Anthologie*, au voisinage du n° 280, plusieurs épigrammes de consécration de la chevelure ; il n'est pas besoin d'insister sur une pratique aussi courante ni d'invoquer des exemples littéraires célèbres, d'Euripide à Callimaque et à Catulle. Peut-être en revanche est-il bon de rappeler que le singulier κόμη et le pluriel κόμαι sont, en grec, employés dans nombre de textes sinon indifféremment, du moins sans qu'il nous soit possible toujours de saisir une différence ; mais ici la κόμη (collectif) du vers 2, les κόμαι (pluriel) du vers 3 sont particulièrement satisfaisantes ; il est peu probable que Timaréta ait sacrifié toute sa chevelure (celle qui emplissait le cécryphale) ; elle a consacré des mèches, des boucles. Une fois ce point éclairci, il n'y a plus de problème.

Bien loin en effet que le κόμας du manuscrit au vers 3 soit, comme on l'a prétendu¹, une faute d'inattention provoquée par le κόμας du vers 2, c'est la correction κόρας (*Salmasius*) qui a été inspirée par le κορᾶν du vers 4. Saumaise a d'une part méconnu la nuance qui sépare les deux κόμας (génitif singulier et accusatif pluriel), et il a été d'autre part surpris par le pluriel κορᾶν ; il a été une seconde fois gêné par le « nombre » d'un mot. Suivons sa démarche : que viennent faire au vers 4 des κόραι et leurs vêtements, alors qu'il n'était question jusqu'ici, sur le plan terrestre, que d'une κόρη, Timaréta ? Les deux formes — c'est-à-dire l'accusatif τὰς κόρας rétabli par la correction d'une seule lettre (μ cède la place à ρ) et le génitif κορᾶν —, s'appuyant mutuellement, semblaient apporter une solution, la solution. Nous avons vu qu'elle était condamnée par plusieurs invraisemblances, de fond et de style ; au contraire la consécration de vêtements est attestée par de nombreuses épigrammes ; Timaréta offre à Artémis, la vierge divine par excellence, toutes les dépouilles de sa prime jeunesse, jouets, cécryphale et cheveux, vêtements, conformément à une pieuse pratique ; une

1. Voir l'apparat critique de Waltz.

nouvelle phase de la vie commence pour elle, cette phase du mariage que l'infortunée Phrasicleia n'a pas connue. Le pluriel $\kappaορᾶν$ dans le groupe $τὰ \kappaορᾶν ἐνδύματα$ est seul correct ; il ne se rapporte pas à une personne, mais à une catégorie, à une classe d'âge : Timaréta a consacré ses vêtements de jeune fille, ses vêtements virginaux ; le français dans ce cas précis met au singulier le génitif (c'est un des plus subtils parmi les pièges de notre syntaxe et de notre orthographe) ; d'autres langues préfèrent le pluriel, et il nous arrive d'hésiter ; les vêtements que portait la dédicante étaient des vêtements pour jeune(s) fille(s), « for girls ».

Aussi bien pour $κόμας$ que pour $\kappaορᾶν$ un problème de nombre semble être responsable de la correction intempestive qui a fait l'unanimité chez les éditeurs successifs (au point qu'ils oublient parfois de mentionner la leçon du *Palatinus*). Mais l'évidence, on en conviendra, est si forte qu'elle devait bien quelque jour éclater ; je n'ai été que son instrument et son truchement. Si l'erreur n'avait connu une si surprenante fortune, je n'aurais pas eu à me faire l'avocat d'un texte aussi clair que bien établi.

Il y a peut-être une morale à tirer des avatars de Phrasicleia et de Timaréta. Les faits commandent et nous devons d'abord nous attacher à les établir et à les définir, dans leur réalité — qui est contraignante — et dans leurs limites aussi — qui sont étroites. Il est facile, il est tentant d'extrapoler et de vagabonder ; ce fut, pendant des générations, le plaisir et le bon plaisir des éditeurs de l'*Anthologie* ; il a conduit d'excellents hellénistes à interpréter et à corriger sans complexe le texte transmis pour le normaliser, pour l'éclairer, pour l'embellir : c'est une longue histoire, faite d'arbitraire et d'abus. Mais les faits demeurent. Timaréta n'a consacré ni ses poupées ni leurs atours, et l'auteur anonyme de l'épigramme votive n'a jamais rien dit de tel. Quant à Phrasicleia, jeune fille de bonne lignée (à en juger par sa tombe), morte avant d'avoir connu le mariage, nous ne savons d'elle rien de plus ; ni l'épigramme funéraire, ni la statue retrouvée n'autorisent une amplification philosophique ou mystique qui devrait, pour prendre corps, s'appuyer sur d'autres données¹.

* * *

M. André DUPONT-SOMMER intervient après cette communication.

1. J'ai eu l'occasion de parler ailleurs, dans un autre contexte, des deux épigrammes (base de Myrrhinois d'une part, AP VI 280 d'autre part) séparément ; on trouvera dans ces deux articles, sous presse (*Archeologia Classica* et *Zeitschrift für Pap. und Ep.*) quelques compléments et précisions.